



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

investissements

Question écrite n° 65738

Texte de la question

M. Pierre Méhaignerie demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie de bien vouloir lui apporter des précisions chiffrées sur l'évolution au cours des trois dernières années des investissements français à l'étranger et des investissements étrangers en France. De même il lui demande quelle est la nature des investissements étrangers en France : immobilier, achat de PME, ou investissement direct créateur d'emplois.

Texte de la réponse

Comme le sait l'auteur de la question, au cours des trois dernières années, la France a enregistré de confortables excédents des transactions courantes, représentatifs d'un excès de l'épargne nationale sur l'investissement intérieur. Dans ce contexte, la France a été exportatrice nette d'investissements directs à l'étranger ces trois dernières années. Cette situation est tout à fait normale pour un pays industrialisé qui doit générer l'épargne nécessaire au financement de ses retraites. La bonne santé financière et le dynamisme des entreprises françaises leur ont permis de participer pleinement au développement des opérations de fusion et acquisition internationales observé depuis trois ans. Soutenus par ces opérations, les investissements directs internationaux ont connu une très forte progression : de 636 milliards d'euros en 1998, ils sont passés à 944 milliards d'euros en 1999, pour atteindre 1 249 milliards d'euros en 2000. S'agissant des investissements français à l'étranger, ces opérations, qui s'élevaient à 44 milliards d'euros en 1998, se sont inscrites à 113 milliards d'euros en 1999 et 187 milliards d'euros en 2000. Les principales opérations de fusion et acquisition ont été : Rhône-Poulenc-Hoechst, Suez-Tractebel et Total-Petrofina en 1999, France Télécom-Orange, Vivendi-Seagram, Cap Gemini-Ernst & Young, Havas Advertising-Snyder et Publicis-Saatchi & Saatchi en 2000. Les transactions réalisées dans les activités de télécommunications ont été particulièrement dynamiques en 2000 puisqu'elles ont concerné près d'un tiers des opérations à l'étranger (soit 4,4 % du produit intérieur brut) en 2000. Pour leur part, les opérations réalisées dans le secteur immobilier se sont repliées entre 1998 (2,9 milliards d'euros) et 1999 (2,1 milliards d'euros). Les investissements directs étrangers en France ont également été dynamiques : ils sont passés de 27,9 milliards d'euros en 1998 à 44,2 milliards d'euros en 1999 et 47,9 milliards d'euros en 2000. Conséquence du lancement de l'euro et reflet de l'intégration économique entre les nations de la zone, les pays membres de l'union monétaire sont à l'origine de plus de la moitié des opérations réalisées en France. Les opérations réalisées par les non-résidents dans le secteur immobilier en France se sont sensiblement réduites entre 1998 (7,2 milliards d'euros) et 1999 (2,8 milliards d'euros). S'agissant de la nature de ces investissements directs étrangers en France, il n'est malheureusement pas possible, d'un point de vue statistique, d'isoler les créations de nouvelles entreprises des opérations de rachat au sein desquelles les transactions relatives aux petites et moyennes entreprises ne peuvent pas être distinguées.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Méhaignerie](#)

Circonscription : Ile-et-Vilaine (5^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65738

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(e)s

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 18 février 2002

Question publiée le : 10 septembre 2001, page 5117

Réponse publiée le : 25 février 2002, page 1115